

RENSEIGNEMENT PÉNITENTIAIRE

L'UFAP UNSa Justice en première ligne

Pantin, le 06 juin 2025

Le mercredi 4 juin 2025, l'**UFAP UNSa Justice** s'est rendue au **Service National du Renseignement Pénitentiaire (SNRP)** pour rencontrer les agents et échanger avec la chefferie. Cette visite a permis d'aborder plusieurs dossiers importants pour l'avenir du renseignement pénitentiaire et ses personnels.

Un acteur historique du renseignement pénitentiaire

L'**UFAP UNSa Justice** tient à rappeler qu'elle est **le seul syndicat** à avoir participé activement à la **rédaction de la doctrine du renseignement pénitentiaire en 2015**, puis à sa structuration de sa nouvelle configuration en 2016, en lien avec le garde des Sceaux de l'époque. C'est donc en connaissance de cause qu'elle poursuit son engagement auprès des agents du SNRP.

Renforcer les effectifs, une urgence partagée

Malgré la création de **26 postes dédiés à la lutte contre la criminalité organisée**, de nombreuses sections restent en difficulté : **états-majors, section source cyber, affaires réservées, CIRP, établissements pénitentiaires...** Le portefeuille d'objectifs augmente, mais les moyens humains ne suivent pas.

L'**UFAP UNSa Justice** a alerté sur la surcharge des Délégués Locaux Renseignement Pénitentiaire, en estimant qu'au-delà de **25 objectifs**, un renfort devenait indispensable. La chefferie a reconnu cette réalité et indiqué avoir **identifié plusieurs établissements à renforcer**.

Revalorisation indemnitaire : des engagements non tenus, un combat à poursuivre

Alors que la **prime au secret** annoncée par la DAP était inscrite au PLF 2024, cette prime, mal perçue par le guichet unique, a été rejetée. Le SNRP propose désormais sous un autre format : **200 € pour les DLRP et 180 € pour les agents en CIRP et à l'échelon central**.

La chefferie rejoint l'**UFAP UNSa Justice** sur un point essentiel : **tous les agents, tous corps et grades confondus**, doivent être reconnus à la hauteur de la complexité de leurs missions.

L'**UFAP UNSa Justice** réaffirme également :

- L'augmentation de l'IFO ainsi que l'alignement de celle-ci pour les DIRP et OTSH sur celle des DLRP.
- L'éligibilité des personnels du CEA à une majoration de l'ICP.
- Le classement des personnels administratifs, techniques et d'insertion en **groupe 1 du RIFSEEP**.

Sécurité pénitentiaire : des échanges à renforcer

L'UFAP UNSa Justice est revenue sur l'affaire AMRA, soulignant le grave manque de coordination entre services. Un **officier de liaison du SNRP** intégrera prochainement l'**état-major de la criminalité organisée (EMCO)** pour fluidifier les échanges. Autre sujet d'inquiétude : les **flux financiers en détention via les cartes PCS** (carte prépayée rechargeable). La présence fréquente de cartes prépayées en cellule confirme que les établissements sont des lieux de trafics. Le RP doit pleinement se saisir de cette problématique.

Statut OPJ : précision utile

La cheffe de service a précisé que le **statut d'Officier de Police Judiciaire (OPJ)** ne transformera pas le SNRP en service d'enquête. Il permettra uniquement de **constater les premiers incidents en détention**.

Évolution du métier : reconnaître et fidéliser les agents

L'UFAP UNSa Justice a insisté sur la **complexité des missions** confiées aux agents du RP et sur la nécessité de **les fidéliser** par des perspectives d'évolution. Il est nécessaire que ces agents, dont l'appétence est continue, puissent bénéficier d'une promotion de grade ou de corps au sein de ce service. La chefferie soutient la volonté d'inclure les personnels de surveillance du service dans l'**arrêté du 22 mai 2014** sur les fonctions de spécialistes. Toutefois, **la DAP a refusé cette proposition**.

Mobilité : une équité à rétablir pour mettre un terme à la discrimination

Pourquoi **exclure les officiers de catégorie B** de la campagne de mobilité "Criminalité organisée" ? Il est bon de rappeler que ces agents, reconnus et expérimentés, sont restés en catégorie B pour des raisons de déroulement de carrière et de rémunération et que certains d'entre eux sont déjà dans le renseignement, sans pouvoir candidater ailleurs. Pour l'UFAP UNSa Justice, ils ne doivent pas être écartés de ces mobilités. La chefferie a reconnu que cette décision vient de **RH4**, mais ne s'oppose pas à **ouvrir les postes aux officiers de catégorie B**.

Demandes concrètes du terrain

- **Téléphones AIRMOD** : La chefferie est ouverte à la dotation généralisée, un recensement est en cours dans les CIRP.
- **Accès GENESIS** : National pour les CIRP, régional pour les DLRP.
- **Accès APPI** : Aucun accès prévu actuellement pour les agents du RP.

En conclusion

Cette rencontre constructive entre l'UFAP UNSa Justice et la chefferie du SNRP confirme que **les enjeux du renseignement pénitentiaire sont nombreux, urgents et transversaux**.

L'UFAP UNSa Justice continuera de porter haut et fort les revendications des agents du renseignement pénitentiaire, dans une logique d'écoute, d'expertise et de résultats.

Rejoignez-nous et soutenez ceux qui agissent !

Pour la Délégation /La Secrétaire nationale
E. SCHREINER